

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

ÉTATS FINANCIERS
(Audité)

AU 30 JUIN 2017

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

ÉTATS FINANCIERS

(Audité)

AU 30 JUIN 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17
Produits	Annexe 1

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS, qui comprennent le bilan au 30 juin 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



CHOUINARD & ASSOCIÉ CPA INC.
Société de Comptables Professionnels Agréés



Par Christian Chouinard, CPA auditeur, CGA

Rouyn-Noranda, le 6 octobre 2017

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

(Audité)

	2017		2016
PRODUITS (Annexe 1)	2 693 967	\$	2 701 352
CHARGES			
Salaires et charges sociales	1 283 662		1 067 953
Sous-traitance	71 096		66 404
Matériaux et fournitures	271 076		428 858
Électricité et chauffage	94 444		105 864
Accès aux infrastructures (Note 16)	56 000		37 333
Frais de déplacement et repas	29 769		27 650
Bourses d'études	26 500		24 000
Frais d'analyses en laboratoire	25 012		26 097
Abonnements, cotisations et assurances	22 363		37 886
Entretien et réparations - Matériel et outillage	12 269		19 185
Honoraires professionnels	12 063		13 856
Publicité et promotion	4 735		20 065
Frais de développement	2 114		6 397
Télécommunications	1 077		799
Formation et perfectionnement	1 045		-
Amortissement - Immobilisations corporelles	701 776		763 587
Intérêts et frais bancaires	761		1 269
Intérêts sur dette à long terme	43 178		30 639
	2 658 940		2 677 842
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	35 027	\$	23 510

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

(Audité)

	Investi en immobilisations	Non affecté	2017	2016
SOLDE AU DÉBUT	288 930 \$	189 955 \$	478 885 \$	476 855 \$
REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS	-	-	-	(21 480)
SOLDE REDRESSÉ	288 930	189 955	478 885	455 375
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(11 331)	46 358	35 027	23 510
AFFECTATIONS INTERNES (Note 15)	40 926	(40 926)	-	-
SOLDE À LA FIN	318 525 \$	195 387 \$	513 912 \$	478 885 \$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
BILAN

AU 30 JUIN 2017

(Audité)

	2017	2016
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	850 528 \$	853 336 \$
Créances et effets à recevoir (Note 3)	1 961 206	2 311 518
Subventions à recevoir	173 097	237 388
Portion de l'avance réalisable au cours du prochain exercice	56 000	56 187
	3 040 831	3 458 429
AVANCE AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (Note 4)	1 250 667	1 306 480
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	3 413 609	4 062 118
	7 705 107 \$	8 827 027 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (Note 6)	354 196 \$	236 450 \$
Produits reportés (Note 7)	2 426 422	2 971 195
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	52 268	50 528
	2 832 886	3 258 173
DETTE À LONG TERME (Note 8)	1 263 225	1 316 781
PRODUITS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 095 084	3 773 188
	7 191 195	8 348 142
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	318 525	288 930
	195 387	189 955
	513 912	478 885
	7 705 107 \$	8 827 027 \$

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur DENIS MARTEL

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

(Audité)

	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	35 027 \$	23 510 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	701 776	763 587
Accès aux infrastructures	56 000	37 333
Amortissement - Produits reportés afférents aux immobilisations	(690 445)	(723 198)
	102 358	101 232
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances et effets à recevoir	350 312	(2 087 074)
Subventions à recevoir	64 291	(2 763)
Fournisseurs et charges à payer	117 746	(148 376)
Produits reportés	(544 773)	1 234 252
	(12 424)	(1 003 961)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	89 934	(902 729)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation - avance au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue		(1 400 000)
Acquisition - Immobilisations corporelles	(53 267)	(878 389)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(53 267)	(2 278 389)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme contracté au cours de l'exercice	-	1 400 000
Versements sur dette à long terme	(51 816)	(32 691)
Apports reçu pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	12 341	878 389
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(39 475)	2 245 698
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 808)	(935 420)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	853 336	1 788 756
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	850 528 \$	853 336 \$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

(Audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'entité, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour objectif de stimuler l'innovation et le développement technologique par le biais d'activités de recherche, de formation, de diffusion et de transfert technologique relié à la valorisation des résidus industriels.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations portent sur les apports reçus sous forme de biens et services, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour frais courus, les produits reportés et les produits reportés afférents aux immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus provenant d'entreprises privées et autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les services sont rendus.

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

 (Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)
Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée d'utilisation des biens et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée / Taux</u>
Usine	Linéaire	20 ans
Bâtiments secondaires	Linéaire	10 ans
Mobilier et agencement	Linéaire	5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Amélioration locatives	Linéaire	5 ans

Subventions reportées afférentes aux immobilisations corporelles

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

 (Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)
Instruments financiers
Évaluation

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, des frais courus, des salaires, vacance et autres déductions, des produits reportés et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transaction

L'entité comptabilise ses coûts de transaction au résultat net de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

3. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
Comptes à recevoir	36 879	\$	9 717	\$
Comptes à recevoir - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	1 917 560		2 299 746	
Taxes de vente - Fédéral	2 526		423	
Taxes de vente - Provincial	4 241		1 632	
	<u>1 961 206</u>	\$	<u>2 311 518</u>	\$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

 (Audité)

4. AVANCE AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
Avance au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, sans intérêt, échéant en septembre 2040. Les remboursements mensuels de 4 667 \$ sont constatés en contrepartie d'une dépense d'accès aux infrastructures équivalente (Note 16)	1 306 667	\$	1 362 667	\$
	1 306 667		1 362 667	
Portion de l'avance réalisable au cours du prochain exercice	56 000		56 187	
	1 250 667	\$	1 306 480	\$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

COÛT	2017			Solde à la fin
	Solde au début	Acquisition	Disposition	
Usine	2 767 363	-	-	2 767 363
Bâtiments secondaires	29 521	-	-	29 521
Mobilier et agencement	19 672	-	-	19 672
Matériel et outillage	4 207 741	50 372	-	4 258 113
Équipement informatique	53 748	2 895	-	56 643
Amélioration locatives	10 850	-	-	10 850
	7 088 895	53 267	-	7 142 162
AMORTISSEMENT CUMULÉ		Diminution	Amortissement	
Usine	546 327	-	138 368	684 695
Bâtiments secondaires	10 332	-	2 952	13 284
Mobilier et agencement	14 021	-	3 186	17 207
Matériel et outillage	2 392 937	-	555 897	2 948 834
Équipement informatique	52 687	-	996	53 683
Amélioration locatives	10 473	-	377	10 850
	3 026 777	-	701 776	3 728 553
VALEUR NETTE				
Usine	2 221 036	-	(138 368)	2 082 668
Bâtiments secondaires	19 189	-	(2 952)	16 237
Mobilier et agencement	5 651	-	(3 186)	2 465
Matériel et outillage	1 814 804	50 372	(555 897)	1 309 279
Équipement informatique	1 061	2 895	(996)	2 960
Amélioration locatives	377	-	(377)	-
	4 062 118	53 267	(701 776)	3 413 609

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

 (Audité)

6. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
Fournisseurs	7 158	\$	43 174	\$
Frais courus	252 925		92 338	
Salaires, vacances et autres déductions	57 061		60 884	
Club social	3 704		5 206	
Déductions à la source - Fédéral	10 216		11 160	
Déductions à la source - Provincial	23 132		23 688	
	354 196	\$	236 450	\$

7. PRODUITS REPORTÉS

<u>Projet</u>	<u>Solde au début</u>		<u>Montant reçu durant l'exercice</u>		<u>Montant constaté durant l'exercice</u>		<u>Montant transférable au Fonds général de recherche</u>		<u>Solde à la fin</u>
Administration	-	\$	470 767	\$	470 767	\$	-	\$	-
Biochar	63 198		-		151		-		63 047
DÉMAR	-		10 800		10 800		-		-
ENRDA2	105 954		-		19 117		-		86 837
Environnement	780 680		15 000		358 813		-		436 867
FEI	62 466		132 162		114 383		-		80 245
INNOV-UC	220 102		-		79 271		104 991		35 840
MEIE-PSR-1	11 908		27 500		39 408		-		-
Résidus dangereux	520 524		336 000		391 101		-		465 423
SEP	-		148 365		84 671		-		63 694
Synchrone	-		91 479		47 192		-		44 287
Fonds de soutien	612 000		-		-		-		612 000
Autres projets	-		340 287		340 287		-		-
CTRI	594 363		-		56 181		-		538 182
	2 971 195	\$	1 572 360	\$	2 012 142	\$	104 991	\$	2 426 422

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

 (Audité)

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
Emprunt au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, remboursable par versements mensuels de 7 916 \$ incluant les intérêts au taux de 3,31 % échéant en novembre 2035.	1 315 493	\$	1 367 309	\$
	1 315 493		1 367 309	
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	52 268		50 528	
	1 263 225	\$	1 316 781	\$

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :

<u>2018</u>		<u>2019</u>		<u>2020</u>		<u>2021</u>		<u>2022</u>	
52 268	\$	54 023	\$	55 730	\$	57 709	\$	59 647	\$

9. PRODUIT REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les produits reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des produits reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	<u>2017</u>		<u>2016</u>	
SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	3 773 188	\$	3 617 997	\$
Subventions reçues au cours de la période:				
DEC	-		204 191	
CRSNG	-		32 151	
Autres partenaires	12 341		642 046	
Montant constaté à titre de produits de l'exercice (Note 10)	(690 445)		(723 197)	
SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE	3 095 084	\$	3 773 188	\$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

 (Audité)

10. MONTANT CONSTATÉ À TITRE DE PRODUITS DE L'EXERCICE

	<u>2017</u>		<u>2016</u>
CREAT - Biomasse	5 907	\$	5 907
CREAT - Valorisation des minéraux industriels			2 500
CREBJ - Biomasse	1 556		1 556
CRSNG - Biomasse	2 044		21 108
CRSNG - Environnement minier	11 261		10 824
CRSNG - Innov-uc-eaux	3 001		3 904
CRSNG - Résidus dangereux	4 938		2 139
CRSNG - SEP	880		880
CRSNG - Subvention d'outils et d'instruments de recherche appliquée	20 791		51 822
CRSNG - Valorisation des minéraux industriels	37 205		39 794
DEC - Circuit de lixiviation de l'usine	101 528		145 463
DEC - Programme croissance des entreprises et des régions			-
FCI - Exploitation des infrastructures	125 840		63 005
FCI - Usine	256 226		254 642
Fédéral - Construction usine semi-industriel	119 268		119 268
MESI - Programme de renforcement de la capacité de recherche			385
	690 445	\$	723 197
			\$

11. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET SERVICES

	<u>2017</u>		<u>2016</u>
Salaires et charges sociales	124 109	\$	40 004
Matériel et fournitures	9 425		202 292
Frais de déplacement	-		6 000
	133 534	\$	248 296
			\$

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

(Audité)

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs, ses frais courus, ses salaires, vacances et autres déductions, ses produits reportés et à sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités, surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue de façon continue les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est sous l'influence notable du Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi-Témiscamingue (ci-après le Cégep) du fait que le directeur général du Cégep doit obligatoirement siéger au conseil d'administration de l'organisme et il fait partie des signataires autorisés. De plus, le Cégep perçoit certaines subventions destinées au CTRI et les lui redistribue ultérieurement selon les modalités convenues. L'organisme a été créé dans le but d'offrir aux entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de l'expertise et des services techniques à des fins d'innovation, de recherche et de transfert technologique. Elle est reconnue comme un Centre Collégial de Transfert Technologique affilié au Réseau Trans-Tech. L'organisme réalise plusieurs opérations avec le Cégep dans le courant de ses activités régulières et ses opérations sont tous évalués à la valeur d'échange qui correspond au montant réel de la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

14. ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice, une poursuite a été intentée contre l'organisme par un ancien employé qui allègue avoir été licencié injustement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que l'organisme pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2017

(Audité)

15. AFFECTATIONS INTERNES

Durant l'exercice, la direction de l'organisme a déboursé une somme de 53 267 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et a reçu des apports de 12 341 \$ pour ces acquisitions. Il en résulte une affectation nette de 40 926 \$.

16. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS*Coût de l'accès aux infrastructures:*

L'organisme occupe un immeuble appartenant au Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi-Témiscamingue (Cégep), en vertu d'un bail échéant en septembre 2040. L'organisme ne paie aucun loyer mensuel mais, en contrepartie, assume l'intégralité des coûts ou frais relatifs à la conservation, la protection, la préservation, l'exploitation, l'entretien et la gestion des lieux loués. Afin de financer en partie la construction des infrastructures, l'organisme a contracté un emprunt à long terme de 1 400 000 \$ et a, simultanément, consenti une avance du même montant au Cégep. Cette avance est remboursable sur la durée du bail, ce qui équivaut à des mensualités de 4 667 \$ que l'organisme présente comme charge d'accès aux infrastructures. Les versements futurs exigibles au cours des 5 prochains exercices sont les suivants:

<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>	<u>2022</u>
56 000 \$	56 000 \$	56 000 \$	56 000 \$	56 000 \$
<u><u>56 000 \$</u></u>	<u><u>56 000 \$</u></u>	<u><u>56 000 \$</u></u>	<u><u>56 000 \$</u></u>	<u><u>56 000 \$</u></u>

Réserve pour le maintien des actifs et les frais de fonctionnement:

L'organisme doit prévoir une réserve d'un montant minimal de 280 000 \$ qui doit être placée dans un compte bancaire distinct afin d'assurer le maintien des actifs et les frais de fonctionnement, la réserve doit être majorée annuellement d'un montant correspondant à l'inflation. La réserve de 280 000 \$ a été versée dans un compte bancaire distinct en août 2016. Au 30 juin 2017, la réserve totalise 281 177 \$.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée dans l'exercice courant.

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

(Audité)

	2017		2016
Annexe 1 - PRODUITS			
SUBVENTIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT			
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	200 000	\$	200 000
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)	80 000		80 000
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - Fonds de soutien	-		50 000
	280 000		330 000
SUBVENTION RELATIVES À LA RECHERCHE APPLIQUÉE			
Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) - Environnement minier	353 170		187 480
CRSNG - Résidus dangereux	303 433		160 226
CRSNG - ENRDA et SEP	104 668		49 120
CRSNG - Innov-uc	79 409		43 309
CRSNG - Valorisation des minéraux industriels	37 205		85 358
CRSNG - Subvention d'outils et d'instruments de recherche appliquée	20 791		51 822
CRSNG - FGR	-		25 156
CRSNG - Biomasse	2 044		21 108
CRSNG - Biochar	151		5 614
CRSNG et CRIBIQ - Environnement Halde	-		40 550
Consortium de recherche et d'innovation en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ) - Végétalisation	16 168		26 143
CRIBIQ - Eaux	-		7 500
Développement économique Canada (DEC)	101 528		227 784
Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) - Équipement usine semi-industriel	256 226		238 802
FCI - Résidus dangereux	123 706		36 143
FCI - Exploitation des infrastructures	114 381		125 626
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) - Hydrométallurgie	231 218		-
MESI - Lignocellulosique	34 408		63 477
Fédéral - Construction usine semi-industriel	119 268		119 268
CTRI - Autres projets	56 181		95 503
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) - Synchrones	47 192		-
Conférence régional des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT) - Résidus dangereux	-		61 095
CRÉAT - Biomasse	5 907		5 907
CRÉAT - Valorisation des minéraux	-		2 500
Conférence régional des élus de la Baie-James (CRÉBJ) - Biomasse	1 556		1 556
	2 008 610		1 681 047

CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

(Audité)

	2017	2016
Annexe 1 - PRODUITS (Suite)		
AUTRES PRODUITS		
Revenus provenant d'entreprises privées	249 039	435 504
Apports reçus sous forme de biens et services (Note 11)	133 534	248 296
Revenus d'intérêts	6 784	5 805
Subvention salariale	10 000	700
Revenus de location	6 000	-
	405 357	690 305
	2 693 967 \$	2 701 352 \$
